

## Respire!

novembre 2017

# 01

Edité par le collectif d'associations CANBUS



## Le B.U.S., un projet inefficace, archaïque et destructeur

Par Martine Cros

**18 octobre : le maire des 9 /10 arrondissements de Marseille se félicitait sur Facebook (et depuis, dans de nombreuses réunions) que les travaux du B.U.S commencent enfin, 70 ans après sa conception par la mairie de Marseille.**

**70** ans, cela nous renvoie au siècle dernier ! En 1947, au-delà de l'emprise de cette future autoroute, on pouvait voir quelques bastides, des champs de maraîchers et des habitations autour de noyaux villageois. Il était alors légitime de parler de contournement.

Mais aujourd'hui, Monsieur le Maire, le monde a changé et vous le savez bien. Tout s'est construit. Des équipements, crèches, collèges, écoles, hôpitaux auront leurs fenêtres qui donneront directement sur cette nouvelle voie. Certes, nous ne pouvons pas refaire l'histoire de l'urbanisation de Marseille, mais nous ne pouvons pas ignorer que l'air de Marseille est le plus pollué de France. Et pourtant, rien n'est fait pour penser une ville avec des modes de transport doux, respectueuse de ses habitants et innovante. Nous ne pouvons pas accepter un projet technocratique du tout-voiture et inefficace, lequel n'anticipe pas les besoins des habitants que vous rejetez au-delà des quartiers sud.

Il serait temps d'avoir une réelle concertation avec eux, de s'inspirer de ce qui se réalise dans d'autres grandes villes et de ne pas vendre du rêve à des citoyens en leur faisant croire que votre future autoroute résoudra les problèmes de circulation dans nos quartiers pour un coût si modique qu'il en est totalement irréaliste.



ne pas jeter sur la voie publique

Les travaux du B.U.S. ont démarré à Saint Loup...

Signez notre pétition : [change.org/p/boulevard-urbain-sud-non-merci](https://change.org/p/boulevard-urbain-sud-non-merci)

# Mobilisation contre le Boulevard Urbain Sud

## Un bref historique

### 2014 : Le B.U.S. refait surface

la Communauté Urbaine ressort des cartons dans lesquels il était enterré depuis 70 ans le projet de rocade sud. Une enquête publique est annoncée.

### Début 2015 : Création de CANBUS (collectif anti-nuisance bus)

Les associations qui ont commencé à se mobiliser se réunissent et décident de s'organiser en collectif pour peser contre ce projet qui va saccager la trame verte existante entre le Cabot et la Pointe Rouge et notamment le jardin public de la Mathilde, les jardins familiaux de Mazargues et la pinède du Roy d'Espagne.

Ce sont des associations de protection de l'environnement, des associations d'habitants des quartiers traversés, des CIQ, des conseils syndicaux et l'association des jardins des familles de Mazargues. Certaines de ces associations ont été créées à cette occasion, alors que d'autres ont déjà porté des combats plus anciens pour préserver la qualité de vie dans les quartiers sud.

### Septembre 2015 : Participation à l'enquête publique et mobilisations

Le collectif consacre l'année 2015 à préparer les dossiers de réponses à l'enquête publique et à se faire connaître : signature de pétitions, regroupement dans le jardin de la Mathilde, visite de la trame verte, visite des jardins fami-



liaux, communication par la distribution de documents d'information sur le saccage des espaces verts de nos quartiers, contact avec la presse...

Lorsque l'enquête publique est ouverte en septembre 2015, le collectif est reçu, à sa demande, par les commissaires enquêteurs. Des mémoires écrits seront ensuite déposés en mairie par plusieurs associations du collectif (Face au BUS, Sauvons la Mathilde, SOS Nature SUD...), émettant de nombreuses réserves sur le projet proposé.

### Septembre 2016 : La déclaration d'Utilité Publique est publiée !

Lorsque la déclaration d'utilité publique (DUP) est finalement prise par le Préfet en septembre 2016, des recours gracieux et des recours en excès de pouvoir (REP) sont déposés. Il n'y a pas eu de réponses aux recours gracieux.

### Février 2017 : Après le recours gracieux, le REP

Les REP sont déposés en février et mars 2017, et n'ont pas encore été traités. Nous savons que les délais au Tribunal Administratif sont d'au moins 24 mois (voir article de Sos Nature Sud à ce sujet).

*Le combat ne fait que commencer. Il sera long et rude. «Respire» veut être un outil d'information qui permette à tous les habitants des quartiers concernés d'être correctement informés et de leur éviter de tomber dans la résignation devant un projet gigantesque, mal pensé et inutile.*

## Le Recours En Excès de Pouvoir

Par Annick Tajan



SOS Nature Sud dénonce, depuis son exhumation des tiroirs, ce projet de rocade. Créée en 1991, elle lutte contre tout projet qui serait de nature à porter atteinte à l'environnement et s'efforce de favoriser toute action en sa faveur.

**M**algré tous nos efforts de recherche de concertation (participation à l'enquête publique, demandes de rendez-vous au préfet...), une déclaration d'utilité publique

concernant le projet du B.U.S. paraissait officiellement le 13 Septembre 2016. Et pourtant, le commissaire enquêteur avait émis de nombreuses réserves...

En accord avec nos partenaires de CANBUS, nous avons déposé un Recours en Excès de pouvoir (REP) auprès du tribunal administratif de Marseille le 17-02 2017. Il a été élaboré avec l'aide précieuse de juristes

## > PROCHAINES ACTIONS PREVUES

- Etude de la possibilité d'autres recours juridiques
- Amplification de la communication auprès des médias et des élus
- Organisation d'une grande marche le long du parcours du B.U.S. début 2018





bénévoles et de FNE 13 (France Nature Environnement)  
 Nous y précisons les **incohérences et les motifs d'illégalité** du projet du B.U.S. Voici les points essentiels que nous avons mentionnés :

- Le projet proposé et signé par le préfet est **différent de celui soumis à l'enquête publique**
- L'estimation de **300 M€ est irréaliste**. Le calcul est par ailleurs opaque et les modalités imprécises.
- Le dossier d'enquête publique montre que **le B.U.S. sera saturé dès sa mise en service** : saturation immédiate des carrefours : 9/21 dont celui du parc de la Mathilde
- Les **inventaires environnementaux** obligatoires sont **incomplets**
- **Non respect de la loi sur l'eau** concernant les risques d'inondation liés au ruisseau de la Gouffone
- **De nombreux espaces verts sont supprimés par le BUS** contrevenant ainsi aux schémas de cohérence territoriale (**SCOT**) et au plan d'aménagement de développement durable (**PADD**).
- **Aucune solution alternative n'a été étudiée alors que l'article R122-5 du code de l'environnement l'exige**

REP complet à consulter ici : <http://bit.ly/2iglcAR>



**JARDINS**  
 FAMILIAUX ET COLLECTIFS  
 Joseph Aiguier

## Cherchez l'erreur !

Par Patrice Ciron

Face au Bus a pour objectif de valoriser les jardins de famille Joseph Aiguier et d'empêcher leur destruction pour moitié par le B.U.S. Elle se bat depuis décembre 2014 par le biais de recours juridiques, d'actions de sensibilisation, de mobilisations.

Les jardins de famille Joseph Aiguier **- faisant partie de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux reconnue d'Utilité Publique -** existent depuis 1907 et s'intègrent au sein d'une large trame verte qui s'étend depuis les quartiers sud de Marseille, jusqu'aux massifs du sud de la ville sur la route des calanques. Cet espace - au caractère patrimonial exceptionnel unique en France, - de près de 4 hectares est demeuré l'un des rares derniers poumons verts de la ville au sein d'un quartier fortement urbanisé.

La coupure que représente le tracé du B.U.S. (**jardins coupés en 2, ce qui condamne 2 hectares pour 0,8 ha d'emprise du BUS de 30 mètres de large**) détruit non seulement ce site unique mais menace aussi directement cette trame verte en fragmentant les espaces verts du quartier. Pour info : le PLU (plan local d'urbanisme) de Marseille prévoit une protection des trames vertes et bleues marseillaises dans son PADD (plan d'aménagement de développement durable) !

D'avantage encore que les fonctions alimentaires et écologiques, le PLU de Marseille met l'accent sur le rôle social incontestable des jardins collectifs urbains. Les jardins familiaux Joseph Aiguier se sont au fil du temps considérablement ouverts sur le quartier avec notamment deux parcelles pé-



dagogiques ouvertes aux écoles du quartier cultivées par les écoliers et prochainement l'ouverture d'une parcelle partagée. Les différentes manifestations organisées par le collectif de jardiniers ont également permis de tisser des liens sociaux très importants entre les jardiniers et les habitants du quartier.

**Le vrai scandale lié au B.U.S. est qu'il ne va même pas résoudre les problèmes de circulation ! En effet, l'essentiel des circulations quotidiennes en pointe soir et matin est transversal au tracé du B.U.S. Donc cet axe nord-sud ne va pas renforcer le manque de lien avec le centre.** Le projet apporte juste une pollution nouvelle dans nos quartiers alors qu'un de ses objectifs est d'en améliorer la qualité de vie ! Il s'agit là plutôt de la détruire. Et dire que nous recevons le 1er prix des jardins collectifs décerné par la mairie de Marseille en juin 2017...

**SIGNEZ LA PETITION : [change.org/p/boulevard-urbain-sud-non-merci](http://change.org/p/boulevard-urbain-sud-non-merci)**



Etant à l'origine du concept de Parc National des Calanques, l'association fédérative Union Calanques Littoral ne saurait se désintéresser du projet de rocade U430 (Boulevard Urbain Sud ou B.U.S) qui, se situant à proximité de la frange Nord et Nord-ouest des Calanques, impactera fortement le Parc National, mais aussi l'ensemble de la bande littorale.

**R**accordé à deux autoroutes (la L2 et l'autoroute Est) et aboutissant au littoral d'une métropole densément peuplée, le B.U.S offre des caractéristiques parfaites pour devenir « un aspirateur à voitures ».

Cette rocade est en **contradiction totale avec l'image que Marseille veut donner, en s'affirmant comme capitale touristique, capitale du sport et bientôt ville olympique** : le B.U.S. génèrera une augmentation de la pollution par les gaz des véhicules et le déséquilibre environnemental induit par la perte des zones vertes due au saccage des parcs urbains, leurs arbres classés, et leur flore protégée. La rareté des parcs ouverts au public sera encore plus criante, malgré l'existence du Parc National des Calanques. Ces parcs de verdure, rescapés de l'urbanisation, sont des lieux agréables où les habitants des quartiers



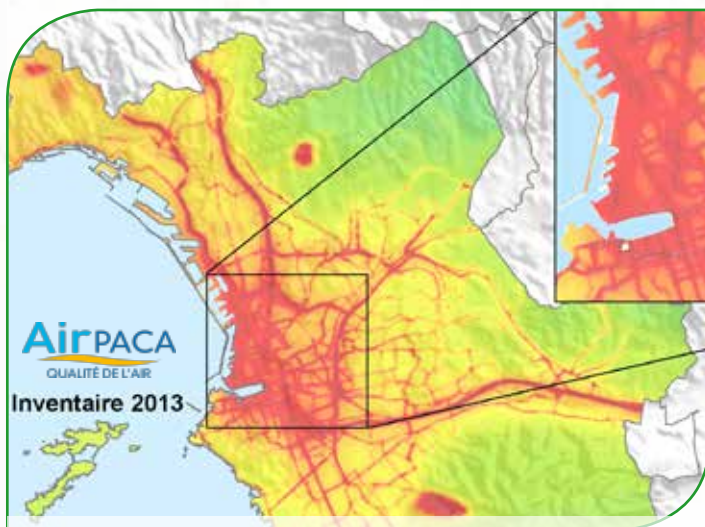
trouvent des espaces de détente et de loisirs qui soulagent la fréquentation du massif des calanques. **Accélérateur de surfréquentation, la rocade, par sa proximité avec les portes d'entrée de St Cyr, Luminy, des Baumettes, du Baou de Sormiou, du Roy d'Espagne, constitue pour le massif un grand danger.**

Enfin, elle déversera un flot de voitures sur la route littorale jusqu'à Callegongue. Le projet doit être réexaminé pour **éviter cette arrivée massive du trafic dans des quartiers qui sont déjà embouteillés** toute l'année par beau temps, du fait de l'afflux de la population marseillaise.



## On étouffe à Marseille !

Par Aline Ruggieri



«  
**La pollution, puisqu'il faut l'appeler par son nom,  
Capable en un jour d'enrichir l'Achéron,  
Faisait aux humains la guerre.  
Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés**

»

J. de La Fontaine ne m'en voudra pas.

L'association «Sauvons La Mathilde» a pour but de sauver le parc de la Marthilde, poumon vert, lieu de vie et d'échanges du quartier du cabot; et plus généralement d'inciter les pouvoirs publics à proposer des alternatives au tracé du B.U.S.

**R**espérer, ce réflexe vital accompli 23 000 fois par jour est devenu dangereux.

La commission européenne a établi que **40 000 personnes meurent prématurément chaque année en France de la pollution de l'air**. Aussi franchit-elle une nouvelle étape dans la procédure engagée contre 5 pays dont la France pour infractions répétées aux limites, en matière de pollution atmosphérique, fixées pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>). Marseille fait partie des 19 agglomérations françaises visées par ce polluant lié principalement aux transports et en particulier aux moteurs diesel avec effets sur l'asthme et les maladies cardio-vasculaires.

Après une mise en demeure adressée en juin 2015 la commission européenne émet cette fois un « avis motivé » dernière étape avant le passage devant la justice. Une démarche identique a été faite en 2015 pour les particules fines. Marseille était également dans le collimateur. Selon Air PACA, organisme de surveillance de la qualité de l'air, **Marseille dépasse la moyenne annuelle normée, et ce surtout le long des axes routiers**. Alors le B.U.S...Bienvenu ?

## > CONTACTS / ADHESION / INFORMATION

Face Au Bus - Jardin des familles  
faceaubus.canalblog.fr - jardinaiguier.canalblog.fr

Sauvons La Mathilde  
sauvonslamathilde.org - ensemble@sauvonslamathilde.org

Sos Nature Sud  
sosnaturesud.fr - sosnaturesud@free.fr

Union Calanques Littoral  
ucl.association.free.fr - unioncalanqueslittoral@gmail.com